

**Conseil économique et social**Distr. générale  
23 août 2024Français  
Original : anglais

---

**Commission économique pour l'Afrique**  
**Commission africaine de statistique**  
Neuvième session  
Addis-Abeba, 30 octobre-1<sup>er</sup> novembre 2024

Point 3 de l'ordre du jour provisoire\*

**Programme statistique de la Commission économique pour l'Afrique :  
questions statutaires****Proposition de plan à moyen terme des statistiques du  
Centre africain pour la statistique pour la période  
2025-2027****I. Introduction**

1. La Commission économique pour l'Afrique (CEA) soumet la présente proposition de plan à moyen terme des statistiques pour 2025-2027 à la Commission africaine de statistique. Le plan a pour objectif d'orienter la contribution que la CEA doit apporter aux données et aux statistiques en Afrique entre 2025 et 2027.

2. Suite à la présente introduction, la justification du plan est exposée dans la section II. Les modifications qui devraient être apportées sont expliquées dans la section III. La section IV résume les principales activités pour la période 2025-2026. La section V suggère des possibilités de partenariats entre la CEA et d'autres institutions et parties prenantes panafricaines. La section VI examine brièvement la mobilisation des ressources nécessaires à la mise en œuvre des activités décrites dans le plan. La dernière section demande à la Commission africaine de statistique d'exprimer son point de vue et de fournir des orientations sur les conclusions et les sujets de discussion.

**II. Justification**

3. La CEA a élaboré le présent plan pour renouveler son engagement envers le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine. Le plan est conçu pour être tourné vers l'avenir, en s'appuyant sur les ressources dont dispose l'Afrique et sur les avantages comparatifs et les points forts du continent. Pour élaborer ce plan, la CEA a tiré les enseignements d'autres initiatives en matière de développement de la statistique en Afrique, tant récentes que plus anciennes. Parmi ces initiatives, on peut citer le Programme africain pour la mise en place de dispositifs d'enquête sur les ménages, mis en œuvre entre 1978 et 1993 ; le Plan d'action d'Addis-Abeba pour le développement de la statistique en Afrique dans les années 1990 ; le Cadre stratégique régional de référence pour

---

\* E/ECA/STATCOM/9/2024/1/Rev.1.



le renforcement des capacités statistiques en Afrique, achevé en 2007 ; la Stratégie d'harmonisation des statistiques en Afrique, initialement lancée en 2010 et mise à jour en 2017 ; la Charte africaine de la statistique, dont un projet a été adopté pour la première fois en 2009 ; le Programme africain d'amélioration accélérée des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil, lancé en 2012 ; le Comité africain de coordination statistique, créé en 2008 ; le Plan d'action africain sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, couvrant la période 2016-2030 ; et la Feuille de route pour la transformation et la modernisation de la statistique officielle en Afrique, 2023 - 2030. Tous ces efforts avaient pour objectif de moderniser et de transformer les statistiques officielles afin de répondre aux besoins croissants de données pour appuyer la planification du développement et la formulation des politiques.

4. Malgré les réalisations de ces initiatives, le continent reste confronté à une pénurie de données et de statistiques accessibles de haute qualité, ce qui limite considérablement l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes et entrave les progrès du continent vers des sociétés justes et prospères et vers la réalisation des objectifs fixés dans les programmes nationaux et internationaux. Plusieurs causes profondes, notamment les faiblesses de la gouvernance et des institutions, l'inefficacité des directions des organisations, l'inadéquation des politiques et des lois, le manque de ressources, la faible participation des parties prenantes et le manque de soutien politique, entravent la production, la diffusion et l'utilisation de données fiables. À ces problèmes s'ajoutent d'autres défis, tels que l'instabilité politique, le manque de confiance et la mauvaise qualité des données des systèmes statistiques nationaux. Il est donc urgent de réformer et d'améliorer la production et la gestion des données en Afrique et de veiller à ce qu'elles soient utilisées plus efficacement pour une gouvernance et des politiques fondées sur des données probantes.

5. Le plan à moyen terme des statistiques est une approche stratégique fondée sur la feuille de route de la CEA pour la transformation et la modernisation des statistiques officielles en Afrique entre 2023 et 2030. Grâce à ce plan, la CEA vise à maintenir et à renforcer la dynamique de transformation et de modernisation des systèmes statistiques nationaux et à consolider le système statistique africain face aux défis actuels et futurs. Ce plan s'inspire du mandat de la CEA, qui consiste à promouvoir le développement économique et social de ses membres, à favoriser l'intégration intrarégionale et à promouvoir la coopération internationale au service du développement de l'Afrique. La CEA s'efforce d'atteindre les objectifs sous-jacents du plan grâce aux fonctions distinctes, complémentaires et essentielles ainsi qu'aux orientations stratégiques que lui fournit la Commission africaine de statistique, afin d'apporter un appui et de renforcer la collaboration avec ses membres, les instituts nationaux de statistiques, les communautés économiques régionales et les organisations intergouvernementales. Les enseignements acquis dans les efforts de lutte contre la maladie à coronavirus (COVID-19) se reflètent dans le plan, pour lequel des approches robustes et coordonnées ont été développées ou améliorées afin de construire des systèmes statistiques agiles et résilients. Au moyen de ce plan, la CEA s'appuie sur les données, les statistiques et les informations géospatiales déjà produites, disponibles et utilisées pour tenter d'accélérer le développement de nouvelles données, afin de garantir que les prises de décisions soient étayées par des données. La CEA a articulé son plan autour de ses trois fonctions stratégiques essentielles (voir la figure) afin d'assurer une transformation et une modernisation de statistiques actualisées et axées sur la technologie pour répondre aux nouvelles demandes.

Figure

### Fonctions stratégiques essentielles de la Commission économique pour l'Afrique

<i>Fonctions stratégiques essentielles</i>		
<i>Organisation de réunions</i>	<i>Laboratoire d'idées</i>	<i>Activités</i>
Organiser des plateformes régionales intergouvernementales et multipartites à des fins spécifiques, dont les principaux initiateurs sont les membres de la CEA, les organismes régionaux et banques de développement, afin de dégager des accords sur des cadres politiques, des normes et des plans d'action pour le développement.	Mener des recherches et des analyses multisectorielles sur les principaux défis statistiques auxquels sont confrontés les membres de la CEA et l'Afrique dans son ensemble, ainsi que sur la promotion de l'apprentissage et du développement par les pairs.	Fournir des conseils et des soutiens directs aux membres de la CEA, aux instituts nationaux de statistique, aux agences nationales de cartographie, aux communautés économiques régionales et aux organisations intergouvernementales, en coopération avec d'autres entités du système des Nations Unies.

### III. Renforcer les données et les statistiques pour des prises de décisions fondées sur des données probantes

6. Le plan a pour objectif de renforcer la production, la diffusion et l'utilisation de données, de statistiques et d'informations géospatiales crédibles aux niveaux national, régional et mondial pour l'élaboration de politiques et la prise de décisions fondées sur des données probantes. Pour atteindre cet objectif, le plan repose sur les trois piliers suivants.

a) *Processus opérationnels solides au niveau national.* De solides processus opérationnels garantissent que la production, l'analyse et la diffusion des données soient systématiques, fiables et efficaces, créant ainsi une base solide pour prendre des décisions sur la base de données probantes. Des procédures standard et des mécanismes de responsabilisation garantissent une qualité élevée des données, ce qui permet aux décideurs politiques de s'y fier pour les utiliser efficacement. Dans le cadre de la mise en œuvre du plan, la CEA a l'intention d'établir des processus opérationnels solides dans les pays et les communautés économiques régionales par le biais de formations, de séminaires et d'une assistance technique, afin de doter les parties prenantes de connaissances et de compétences actualisées pour renforcer les capacités institutionnelles et individuelles et stimuler la recherche et les travaux techniques sur le développement statistique. Cela conduira à l'innovation dans les techniques statistiques, ce qui permettra aux pays de mettre au point des méthodes de pointe de collecte, de traitement, de diffusion et d'analyse des données.

b) *Modernisation et transformation des systèmes statistiques.* L'objectif de ce pilier est de moderniser et de rationaliser les systèmes statistiques pour les rendre plus efficaces et capables de traiter les demandes de données actualisées de manière efficace et efficiente, améliorant ainsi la qualité globale des données et leur facilité d'utilisation. En transformant et en modernisant leurs systèmes statistiques nationaux, les pays se doteront de la technologie et des compétences nécessaires pour répondre aux besoins de leurs utilisateurs. Les pays doivent adopter des technologies et des techniques novatrices qui amélioreront l'efficacité et l'efficacité de leurs systèmes de données et leur permettront de collecter des données plus précises, d'effectuer de meilleures analyses et de diffuser les données plus largement et plus

efficacement. En tirant parti d'outils avancés, les pays obtiendront des connaissances plus approfondies et prendront des décisions mieux informées.

c) *Culture, gouvernance et politique* solides en matière de données. L'objectif de ce pilier est de soutenir des prises de décisions efficaces et fondées sur des données probantes, ce qui pourra se faire grâce à de bons mécanismes de communication et de sensibilisation des utilisateurs de données et des pays, à des partenariats solides et à un cadre juridique et réglementaire robuste. Une bonne communication permettra de promouvoir les avantages de prises de décisions fondées sur des données probantes afin de sensibiliser à l'importance et à l'impact potentiel des données. Une communication solide favorise la demande de données de haute qualité et encourage les parties prenantes à privilégier les approches axées sur les données. Les efforts de plaidoyer viseront à renforcer le désir politique d'améliorations, les décideurs politiques s'engageant à utiliser les données, ayant compris l'intérêt de le faire, et donc à fournir des ressources financières pour le développement des statistiques. Lorsque des partenariats solides sont établis, les gouvernements, les organisations internationales, les entités du secteur privé et les organisations de la société civile collaborent plus efficacement, en mettant en commun leurs ressources et leur expertise pour améliorer les systèmes de données. Des lignes directrices et des normes pour la production et la gestion des données forment la structure et les cadres nécessaires pour assurer l'intégrité, la sécurité et l'accessibilité des données.

## IV. Principales activités

7. Le plan proposé se compose de trois volets dérivés de la théorie des changements proposée dans la section III, dans laquelle le Centre africain pour la statistique présente certains avantages par rapport à d'autres institutions régionales et sous-régionales et aux instituts nationaux de statistique. Ces volets aident les systèmes statistiques nationaux à renforcer les principaux moteurs de la feuille de route pour la transformation et la modernisation de l'Afrique : donner la priorité aux utilisateurs et optimiser les ressources.

8. Le premier volet renforcera la capacité des systèmes statistiques nationaux à exploiter les possibilités offertes par l'ère numérique. Il se focalise sur la mise à jour des connaissances et des compétences du Centre africain pour la statistique et des systèmes statistiques nationaux afin qu'ils puissent utiliser les méthodes, technologies et normes les plus récentes dans leurs activités statistiques. La recherche et l'innovation pour soutenir le développement statistique en Afrique font également partie de ce volet.

9. Le deuxième volet est axé sur la transformation et la modernisation de la production et de la diffusion des données afin de s'assurer que les besoins des utilisateurs soient correctement pris en compte. La mise en œuvre de cette composante doit doter les institutions d'environnements statistiques solides et de processus de production efficaces, et conduire les pays vers plus d'innovation et de numérisation.

10. Le troisième volet concerne l'utilisation efficace des données et des statistiques pour des prises de décisions fondées sur des données probantes. Les pays recevront un appui technique pour améliorer la diffusion de leurs données et de leurs statistiques et pour exploiter les possibilités offertes par le développement numérique afin de faciliter l'accès aux données et de veiller à ce que les données soient mieux comprises et utilisées efficacement.

11. Le tableau présente les résultats escomptés pour les trois objectifs.

Tableau  
**Chaîne de résultats**

<b><i>Objectif</i></b>	- Consolider la production, la diffusion et l'utilisation de données, de statistiques et d'informations géospatiales crédibles aux niveaux national, régional et mondial pour l'élaboration de politiques et la prise de décisions fondées sur des données factuelles.
<b><i>Produits/ domaines des résultats/objectifs</i></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les systèmes statistiques nationaux améliorent leur capacité à exploiter les possibilités offertes par l'ère numérique</li> <li>- La production et la diffusion des données et des statistiques sont transformées et modernisées pour assurer qu'elles répondent correctement aux besoins des utilisateurs</li> <li>- Les membres de la CEA utilisent de plus en plus les statistiques officielles pour élaborer des politiques et prendre des décisions</li> </ul>
<b><i>Réalisations/ prestations</i></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les organisations du système statistique national comprennent les méthodologies et les technologies les plus récentes en matière de production et de diffusion de statistiques</li> <li>- Recherches et travaux techniques pour le développement statistique</li> <li>- Les systèmes nationaux de statistiques favorisent une culture de l'apprentissage continu</li> <li>- Des programmes de développement innovants pour les jeunes statisticiens</li> <li>- De solides partenariats d'apprentissage avec des organisations panafricaines, des établissements de formation et le secteur privé</li> <li>- Les stratégies nationales de développement de la statistique intègrent la feuille de route pour la transformation et la modernisation de la statistique officielle en Afrique</li> <li>- Des cadres juridiques génériques sur les statistiques officielles sont contextualisés</li> <li>- Modernisation des lois sur les statistiques</li> <li>- Les systèmes statistiques nationaux mettent en œuvre les normes et recommandations internationales</li> <li>- Les systèmes statistiques nationaux disposent d'infrastructures appropriées pour assurer le déroulement des activités statistiques</li> <li>- Les acteurs des systèmes statistiques nationaux utilisent les nouvelles technologies et méthodologies de production et de diffusion statistiques</li> <li>- Un soutien financier plus fort et plus stable pour les systèmes statistiques</li> <li>- Mise en œuvre plus efficace de systèmes et de processus de données robustes par les systèmes statistiques nationaux</li> <li>- Des leaders transformateurs pour les systèmes statistiques nationaux</li> <li>- Stratégies d'atténuation des risques dus aux défaillances technologiques</li> <li>- Cadre national d'assurance qualité pour permettre aux pays de surveiller et d'améliorer la qualité des données</li> <li>- Décisions stratégiques sur le niveau, le type et le calendrier de la numérisation et de l'intégration des systèmes statistiques au niveau du pays</li> <li>- Nouvelles technologies et techniques adoptées pour l'utilisation et la diffusion des données et des statistiques</li> <li>- Des infrastructures de données et de technologies adaptées dans les pays</li> <li>- Amélioration des connaissances des données parmi les décideurs</li> <li>- Bonnes communications et partenariats solides avec les utilisateurs de données et les pays</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adoption de plans ou stratégies d'engagement avec les utilisateurs</li> <li>- Des plateformes de diffusion de données modernes et conviviales élaborées et régulièrement mises à jour</li> <li>- Mises en place d'approches modernes de diffusion des données</li> </ul>
<i>Activités</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Séminaires et activités de formation nationaux et régionaux relatifs aux systèmes statistiques nationaux</li> <li>- Missions d'assistance technique dans les pays membres</li> <li>- Formulation de lignes directrices et de matériel technique pour renforcer les capacités des producteurs et des utilisateurs de données</li> <li>- Promotion de l'adoption de technologies et de techniques innovantes par les systèmes statistiques nationaux et soutien à la mise en place d'infrastructures de données et de technologie appropriées pour améliorer la collecte, l'analyse et la diffusion des données</li> <li>- Appui à la mise en œuvre des feuilles de route nationales pour la transformation et la modernisation des systèmes statistiques nationaux</li> <li>- Recherches et travaux techniques sur le développement statistique pour stimuler l'innovation dans les méthodes de production statistique et d'analyse des données</li> <li>- Soutien à la participation des utilisateurs dans les systèmes statistiques nationaux</li> <li>- Élaboration de tableaux des ressources et des emplois, de tableaux intrarégionaux d'entrées-sorties et du modèle du commerce en valeur ajoutée</li> <li>- Mise à jour et rebasage du produit intérieur brut</li> <li>- Participation des pays africains au programme mondial de mise à jour du Système de comptabilité nationale 2008 et aux tests des mises à jour</li> <li>- Recensements numériques de la population et du logement</li> <li>- Mise en place d'une plateforme d'identité numérique pour l'Afrique</li> <li>- Développement d'infrastructures d'information et de connaissances géospatiales</li> <li>- Mise en œuvre du Référentiel géodésique africain</li> <li>- Mise en œuvre du Cadre intégré d'information géospatiale des Nations Unies</li> <li>- Mise en place d'une robuste culture des données et de solides gouvernance et politiques de données dans les pays africains, avec notamment de bons cadres juridiques et réglementaires</li> <li>- Modernisation des cadres juridiques nationaux pour les statistiques</li> <li>- Intégration de la feuille de route pour la transformation et la modernisation dans les stratégies nationales de développement des statistiques</li> <li>- Faire comprendre l'importance des statistiques officielles</li> <li>- Mobilisation de ressources internationales pour soutenir la transformation et la modernisation de la statistique officielle en Afrique</li> <li>- Développement de campus de science des données</li> <li>- Soutien aux jeunes statisticiens africains</li> <li>- Amélioration des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil</li> <li>- Amélioration des statistiques agricoles et rurales</li> <li>- Compilation des comptes environnementaux et économiques</li> </ul>

12. Les activités menées dans le cadre du plan doivent être axées sur des services consultatifs techniques et la sensibilisation au niveau national, des réunions de groupes d'experts, des webinaires, des ateliers, d'autres activités de formation, des missions d'évaluation des pays et des réunions d'organismes tels que la Commission africaine de statistique et le Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale. La réussite de la mise en œuvre de ces activités repose sur les hypothèses exposées dans les paragraphes suivants.

a) *Proactivité (mise en réseau)*. Il est indispensable d'assurer une participation active et la mise en réseau des parties prenantes qui doivent établir entre elles des relations, partager des informations et collaborer à l'établissement de meilleures pratiques.

b) *Un environnement propice à l'innovation*. La stabilité politique, le soutien institutionnel et une culture qui valorise l'innovation, les données et la prise de décisions fondées sur des données probantes sont essentiels pour stimuler l'innovation et le progrès.

c) *Transfert de connaissances entre pairs*. Le transfert efficace de connaissances entre pairs garantit la diffusion des compétences et des connaissances au sein des équipes, ce qui facilite le renforcement des capacités et l'amélioration continue des systèmes de données.

d) *Des ressources financières suffisantes*. Un financement suffisant est essentiel pour garantir les investissements dans les infrastructures, le renforcement des capacités et la recherche-développement continue afin de soutenir les différents processus et résultats énoncés.

e) *Participation des parties prenantes*. La participation des gouvernements, des organisations internationales, des partenaires du secteur privé, des organisations de la société civile et autres parties prenantes à tous les niveaux doit assurer un large soutien aux initiatives en matière de données.

f) *Des ressources humaines adéquates*. De bons systèmes de données exigent que des statisticiens, des spécialistes de l'information géographique, des analystes de données, des spécialistes des technologies de l'information et d'autres professionnels qualifiés s'impliquent dans la production et l'utilisation des données.

13. Ces activités vont contribuer à la mise en œuvre de la Stratégie d'harmonisation des statistiques en Afrique, et l'expertise technique fournie par la CEA garantira que les groupes techniques spécialisés formés dans le cadre de la stratégie atteignent leurs objectifs. La CEA continuera également à jouer un rôle de premier plan dans les activités de la coalition d'opportunité et de thème sur le renforcement des systèmes intégrés de données et de statistiques pour le développement durable (E/ECA/COE/40/13, sect. II.A), principalement dans la gestion du portail en ligne ONU-Afrique contenant les données pour le développement et la mise en œuvre de la stratégie des Nations Unies pour les données et les statistiques en Afrique.

## V. Engagement des parties prenantes (principaux partenaires de mise en œuvre)

14. La mise en œuvre de ce plan nécessite une participation adaptée des parties prenantes pour s'assurer que la conception, la mise en œuvre et les résultats du programme du Centre africain pour la statistique répondent à leurs divers besoins et s'inscrivent dans leurs diverses perspectives.

15. La CEA va nouer un dialogue avec les décideurs, les médias, la communauté de la science des données et le grand public pour s'assurer qu'ils utilisent les statistiques parce qu'ils en comprennent mieux les avantages. Plus

précisément, elle va soutenir et mener des campagnes d'éducation statistique et produire des données visant à améliorer la communication des statistiques. Le Centre africain pour la statistique collaborera étroitement avec les passionnés de données et la communauté de la science des données afin de mettre en synergie les efforts visant l'amélioration des processus de collecte, de compilation, d'analyse et de diffusion.

16. Les producteurs de données individuels et indépendants, le secteur privé, la Commission de statistique de l'ONU et d'autres parties prenantes seront impliqués lorsque les sujets auront directement besoin de leur contribution, mais le Centre africain pour la statistique les suivra de près et les impliquera en partageant des produits ciblés qui soient pertinents pour leurs mandats et leurs objectifs.

17. Au cours de la mise en œuvre de ce plan, le Centre africain pour la statistique consultera les communautés économiques régionales, les organisations non gouvernementales, les organisations de la société civile, les universités, les instituts de recherche, les bureaux des coordonnateurs résidents des Nations Unies et les organisations internationales, en particulier lorsque les activités et engagements prévus se situent dans leur domaine d'opération. Les commentaires des parties prenantes seront recueillis par le biais d'activités de sensibilisation et de plateformes de partage d'informations telles que la série de webinaires StatsTalk-Africa.

18. Le Centre africain pour la statistique nouera de meilleurs partenariats avec les instituts nationaux de statistiques, d'autres parties prenantes des systèmes statistiques nationaux, les organismes nationaux de cartographie, les entités chargées de l'état civil et des statistiques de l'état civil, des institutions panafricaines, telles que l'Institut de statistique de l'Union africaine et la Banque africaine de développement, les décideurs, la Commission africaine de statistique, la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique, la direction de la CEA, les divisions et les bureaux sous-régionaux de la CEA, l'Institut africain de développement économique et de planification, les fonds et programmes des Nations Unies, les bailleurs de fonds et les partenaires bilatéraux et multilatéraux, ainsi qu'avec la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et d'autres banques multilatérales de développement. Conformément aux objectifs du plan, des engagements plus approfondis seront envisagés avec ces parties prenantes afin d'obtenir un soutien technique et financier, de fournir des informations claires sur les progrès accomplis et de demander des retours d'information afin d'améliorer les processus et de rendre la mise en œuvre du plan plus efficace et plus efficiente.

## **VI. Mobilisation des ressources**

19. Comme à l'accoutumée, la CEA allouera des ressources de son budget annuel ordinaire pour financer les réunions de groupes d'experts, les services de consultants et les missions d'assistance technique. Toutefois, l'essentiel de l'appui attendu pour l'exécution de l'ensemble des activités reste tributaire de la mobilisation de ressources extrabudgétaires. La CEA s'adressera donc à ses partenaires pour mobiliser des ressources à l'appui du sous-programme sur les données et les statistiques. La CEA et ses partenaires – la Commission de l'Union africaine et la Banque africaine de développement – développeront des synergies, y compris des approches de partage des coûts, pour toutes activités importantes devant parvenir à la transformation et à la modernisation des systèmes statistiques.

## VII. Conclusion et sujets de discussion

20. Ce plan devrait améliorer l'utilisation des données, des statistiques et la gestion de l'information géospatiale et conduire à une collaboration plus étroite entre les différentes composantes et parties prenantes des systèmes statistiques nationaux et à une meilleure coordination des infrastructures de données géospatiales. Les processus de production, d'analyse, de diffusion et d'utilisation des statistiques et des informations spatiales bénéficieront également d'engagements, d'investissements et d'un sentiment d'appropriation supplémentaires de la part des instituts nationaux de statistique et des hauts fonctionnaires. En outre, les mesures prises dans le cadre du plan permettront d'améliorer les approches et les méthodes de collecte de données, ainsi que le traitement, l'analyse et la diffusion de données actualisées par les systèmes statistiques nationaux à l'aide de méthodes modernes. Le suivi et l'établissement des rapports sur la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 seront également améliorés.

21. La Commission africaine de statistique est invitée à :

- a) Exprimer son point de vue sur le plan ;
- b) Approuver le plan et demander à la CEA, aux autres organisations panafricaines et aux partenaires de développement de mobiliser des ressources suffisantes pour sa mise en œuvre.

---